

ALPES-MARITIMES R&D

Electronie, Areco, Resistex : ces entreprises azuréennes qui collaborent avec des chercheurs pour innover

Par Olivia Oreggia, le 18 mai 2021

Il existe plus de 195 laboratoires et 27 000 chercheurs en région Sud capables d'aider les entreprises à innover, selon Recherche et Avenir. L'association, qui porte le dispositif RUE, œuvre au rapprochement des entreprises et laboratoires de recherche publics. Malgré les soutiens financiers, les TPE et PME sont difficiles à convaincre.



- ▲ Electronie, basée à Mouans-Sartoux, collabore avec des chercheurs dans le cadre du dispositif RUE — Photo : Électronie

l'innovation est devenue la clé de la croissance de beaucoup d'entreprises, nombre d'entre elles n'ont pas les compétences requises en interne. La recherche peut alors permettre de lever des verrous technologiques.

À Mouans-Sartoux, Electronie (25 salariés, CA: 2,2 M€) conçoit et fabrique des cartes et systèmes électroniques pour des grands groupes, PMI ou start-up dans l'industrie, le médical, l'aéronautique ou la défense. La PME a fait appel au dispositif RUE (Rapprochement Université-Laboratoires/Entreprises) de l'association Recherche et Avenir pour mener plusieurs projets. "Avec Polytech (école polytechnique d'ingénieurs présente à Sophia Antipolis, NDLR), nous avons organisé un hackathon (événement collaboratif de programmation informatique ou de création numérique,

NDLR) pour tenter de déstabiliser un produit cybersécurité que nous avons mis au point", raconte Charles Pallanca, fondateur et dirigeant d'Electronie. "Nous avons aussi signé un partenariat avec l'Université Côte d'Azur pour un travail en cosmétique sur l'optimisation de principes actifs et de traitement laser. Avec l'Université d'Avignon, nous étudions un sujet de nettoyage de fruits et légumes par traitement acoustique pour un client dans l'agroalimentaire."

Entreprise voisine basée à Grasse, Areco (Arfitec (120 salariés, 16 M€ de CA consolidé pour le groupe Arfitec) collabore aussi avec des chercheurs (Armines, Université Côte d'Azur, Université Clermont Auvergne). Le spécialiste de la nébulisation pour les grandes surfaces travaille également avec l'Inria autour de l'intelligence artificielle et du comportement des consommateurs dans les rayons frais des magasins. "Ce sont des compétences théoriques que nous n'avons pas forcément en interne, explique Frédéric Richard, responsable R & D d'Areco. La thèse a commencé il y a deux ans et demi et nous avons déjà des résultats."

Franchir un palier

Pour autant, chacun l'admet, accepter d'ouvrir ses portes au monde académique n'est pas chose facile pour l'entreprise. C'est là que le dispositif RUE prend tout son sens. Lancé en 2014 par Stéphanie Godier et Laurent Londeix (directeur régional Orange, président de l'incubateur PacaEst) via leur association Recherche et Avenir, il fait bénéficier les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité des

compétences et ressources des laboratoires publics. Il accompagne la structure afin d'identifier les meilleures solutions de partenariats (thèse, stagiaire, alternance, contrat de recherche, transfert de technologies) pour répondre aux besoins d'innovation de l'entreprise. Mais ce qui semble simple sur le papier l'est bien moins dans la réalité.

"Entre l'entrepreneur et le chercheur, c'est le jour et la nuit", confirme Bernard Alfandari, dirigeant de Resistex (48 salariés, CA 2019: 16 M€), près de Nice. La PME spécialiste de l'éclairage a engagé un partenariat avec le laboratoire de l'IAE de l'Université Côte d'Azur, dédié à la recherche en sciences de gestion et du management. "Il y a deux univers bunkerisés, une méfiance évidente de l'un et l'autre au départ. J'ai d'abord senti mon équipe réticente, montrant une sorte de complexe d'infériorité. Dans leur esprit était sous-entendu : 'Si on fait appel à l'extérieur c'est que nous ne savons pas'. Or, le dispositif RUE permet à l'entreprise de franchir un palier intellectuellement et dans la considération qu'elle a pour elle-même."

La difficulté de convaincre les entreprises

"Nous mettons en moyenne deux ans à convaincre les entreprises car elles se disent que le dispositif n'est pas pour elles", abonde Stéphanie Godier, directrice générale de l'association Recherche et Avenir, par ailleurs docteur en astrophysique. "Nous proposons à trois entreprises adhérentes de l'UIMM Côte d'Azur des chèques innovation de

10 000 euros en soutien au financement de projets collaboratifs. Je n'arrive toujours pas à trouver une troisième candidate", déplore-t-elle.

Et une fois qu'elles osent se lancer, le frein psychologique demeure. Le RUE joue alors le rôle d'arbitre, parfois d'interprète, entre ces deux univers qui ne parlent pas toujours la même langue. "Il faut du temps pour définir les choses au départ, précise Frédéric Richard, d'Areco. Il y aura eu un an et demi de pourparlers avec des propositions qui n'étaient pas adaptées. Le RUE a alors arbitré, conseillé." "Il faut faire l'éducation à la fois des entrepreneurs et des chercheurs, confirme Charles Pallanca, d'Electronie. Nous avons vraiment construit en marchant car il faut une relation de confiance absolue, la confidentialité est très importante. Nous avons une culture en silo, il faut un donc peu de temps mais on est sur la bonne voie."

Depuis 2015, 184 entreprises régionales ont bénéficié de collaborations, via le RUE, avec le monde de la recherche.

MOTS-CLÉS

INDUSTRIE

INNOVATION

POURSUIVEZ VOTRE LECTURE